

Communauté de communes MOINE ET SEVRE

Commune de SAINT GERMAIN SUR MOINE

Pour ORANGE, les servitudes de type PT2 à prendre en compte pour le Plan Local d'Urbanisme concernent la station et les liaisons hertziennes suivantes :

1 - Station hertzienne : SAINT GERMAIN SUR MOINE (CCT n° 049 22 020 - ANFR n° 049 022 0020)

La zone secondaire de dégagement protégeant la station est constituée par un couloir de 2000 m de longueur par 100 m de largeur dans l'azimut 113° 29' où la hauteur maximum autorisée pour toute construction nouvelle est de : 125 m d'altitude N.G.F. (les deux parties surlignées en jaune sur l'extrait de plan ci-joint).

Cette servitude de protection radioélectrique contre les obstacles a été instituée par décret (ci-joint l'extrait du plan FH 81 NTE 005, échelle 1/25 000).

2 - Liaison hertzienne : LA TOURLANDRY - GETIGNE

Cette infrastructure pour laquelle il n'existe pas de plan, est en service sur la commune. Elle a été approuvée par l'Agence Nationale des Fréquences.

La zone spéciale de dégagement est constituée par un couloir de 200 mètres de largeur, à l'intérieur duquel la servitude de hauteur à respecter pour toute construction nouvelle est de:

105 m d'altitude N.G.F. (deux petites zones surlignées en vert sur la carte itinéraire n° FH 91 NA 629 ainsi que sur l'extrait de la carte IGN, ci-joints)

Cette liaison hertzienne relie les stations de :

LA TOURLANDRY (ANFR 049 022 0028 - coordonnées 47° 09' 10'' N - 00° 42' 01'' O) -
azimut 258° 25' vers GETIGNE EDF.

et GETIGNE EDF (ANFR 044 022 0073 - coordonnées 47° 03' 45'' N - 00° 50' 33'' O) -
azimut 78° 02' vers LA TOURLANDRY.

En cas de construction nouvelle de grande hauteur comme un silo, une éolienne ou bien dans la perspective d'une rehausse de construction existante, aux abords des zones de servitudes, veuillez nous consulter afin que ces obstacles ne soient pas implantés dans l'axe d'une liaison hertzienne.

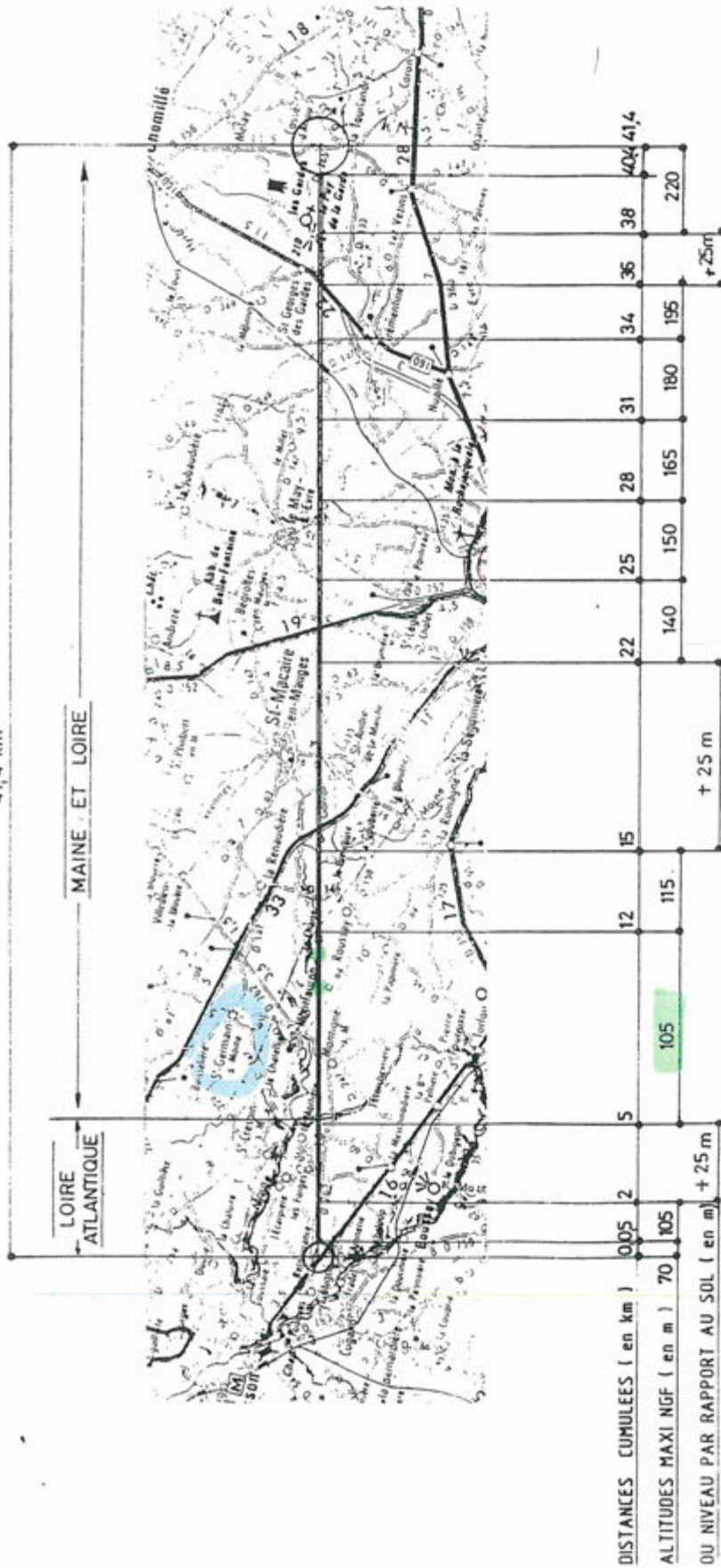
Service à consulter :

France Télécom U.P.R. Ouest
Service DA RCL / Servitudes
5 rue du Moulin de la Garde
BP 53149
44331 NANTES Cedex 3

GETIGNE

LA TOURLANDRY

41,4 km



LARGEUR DE LA ZONE SPECIALE DE DEGAGEMENT : 200m

LIAISON HERTZIENNE: MONNAIE - ST HERBLAIN

TRONÇON : GETIGNE - LA TOURLANDRY

ZONE SPECIALE DE DEGAGEMENT

ECHELLE: 1/250 000

CARTE I.G.N.: 106 VAL DE LOIRE

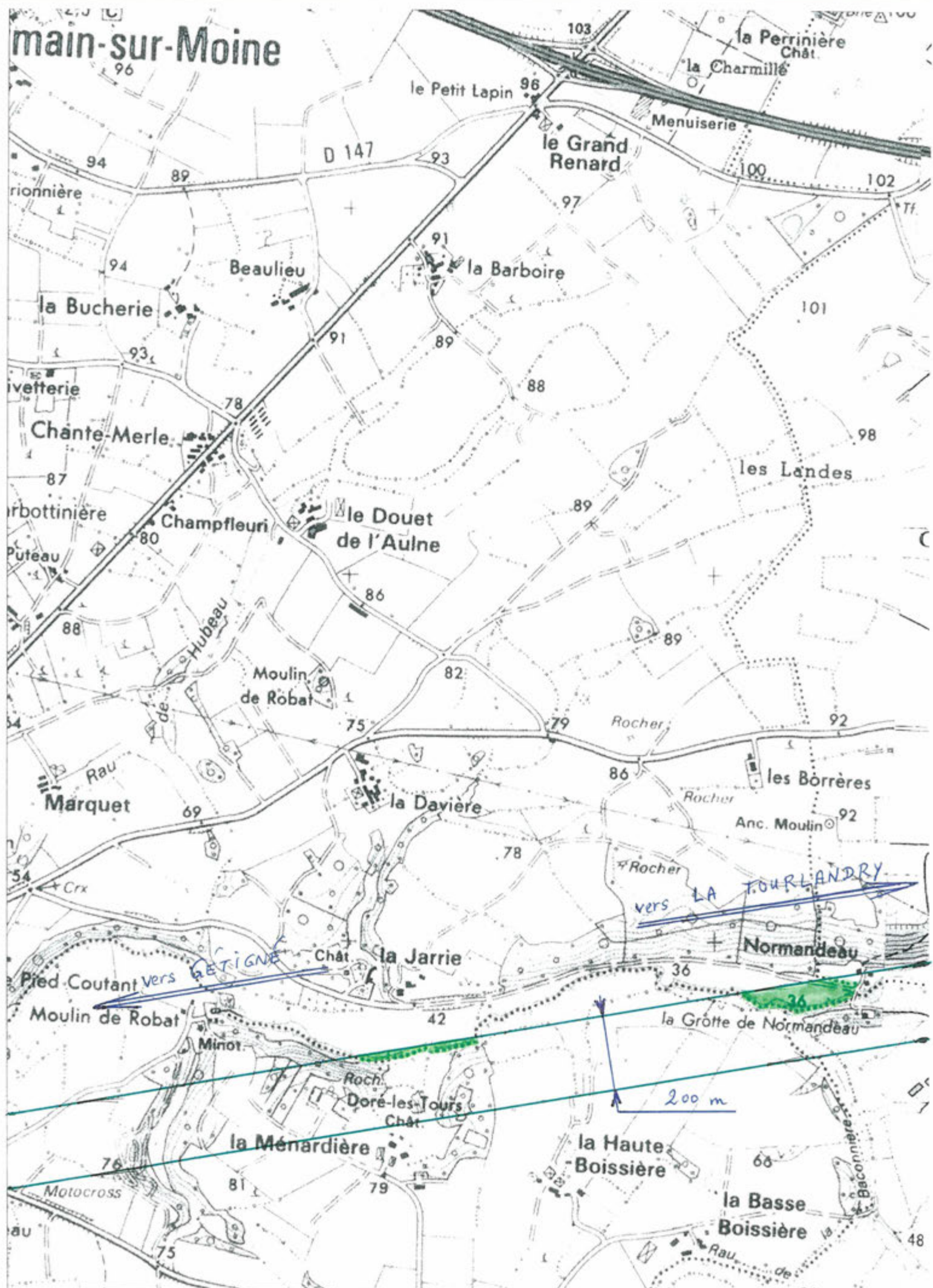
Nantes le: 3 - 91

DOT N
FAISCEAUX
HERTZIENS

Dessine

FH 91 NA 629

main-sur-Moine



Commune de SAINT-GERMAIN SUR MOINE

250 m

Vers CHOLET

STATIONS

Saint GERMAIN sur MOINE

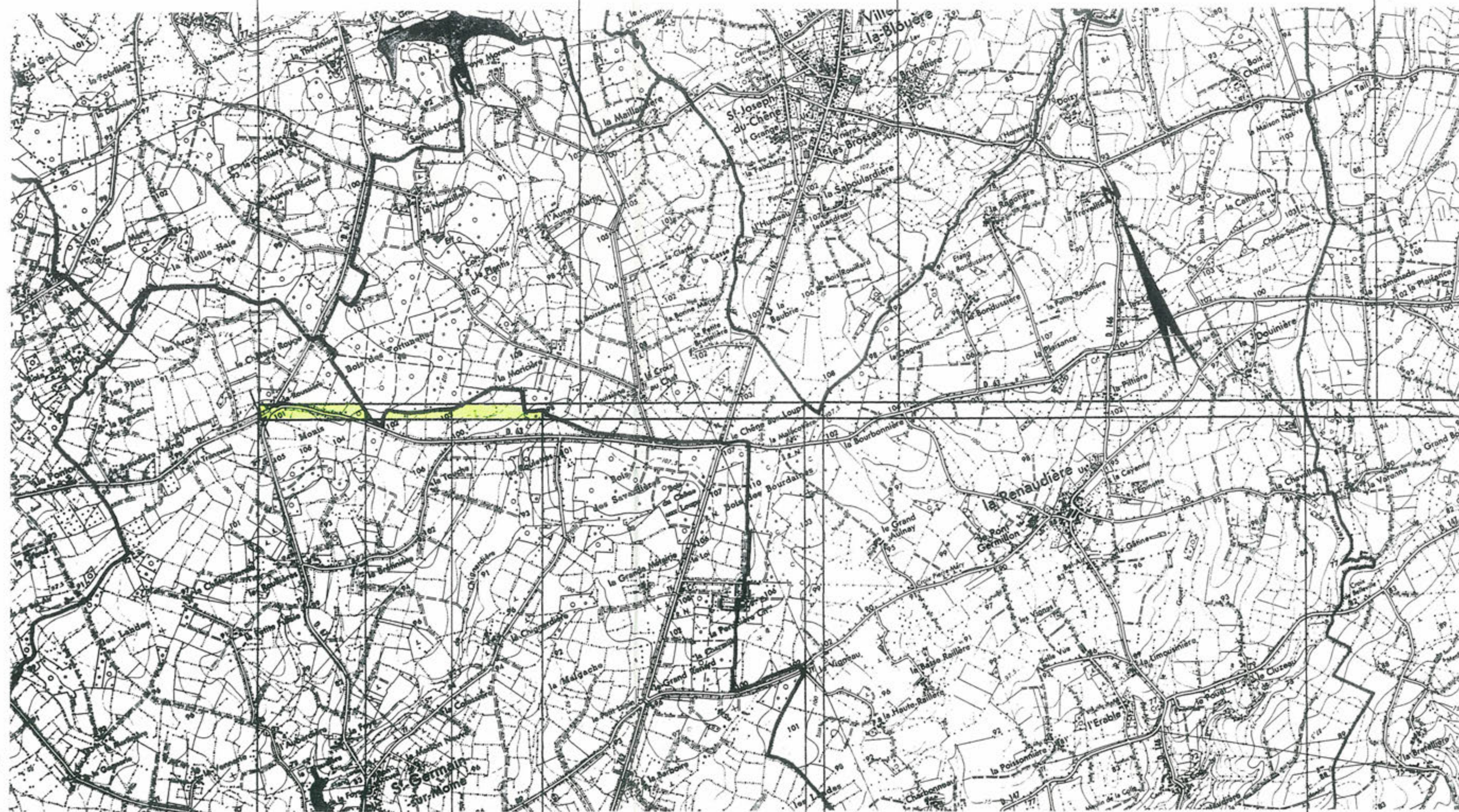
ALTITUDES MAXIMA N.G.F

125 m (N.G.F.)

130 m

NIVEAU PAR RAPPORT AU SOL

25m



LA RENAUDIERE

St GERMAIN
sur MOINE

St GERMAIN sur
MOINE

LA RENAUDIERE

VILLEDIEU
LA BLOUERE

LA RENAUDIERE

St MA

COMMUNES ET DEPARTEMENT INTERESSES

Extrait du plan
FH 81 NTE 005
échelle: 1/25000

Communauté de communes MOINE ET SEVRE

Commune de LA RENAUDIERE

Pour ORANGE, les servitudes de type PT2 à prendre en compte pour le Plan Local d'Urbanisme concernant les liaisons hertziennes suivantes :

1/ Liaison hertzienne : SAINT GERMAIN SUR MOINE - CHOLET

La zone secondaire de dégagement protégeant la proche station de Saint Germain sur Moine est constituée par un couloir de 2000 m de longueur par 100 m de largeur dans l'azimut 113° 29' où la hauteur maximum autorisée pour toute construction nouvelle est de :

125 m d'altitude N.G.F. (les deux parties surlignées en jaune sur l'extrait de plan ci-joint).

La zone spéciale de dégagement, dans l'alignement du couloir précédemment cité, est donc constituée par un couloir de 100 mètres de large, dans ce même azimut de 113° 29', où la servitude de hauteur à respecter pour toute construction nouvelle varie de :

25 mètres par rapport au sol (zone surlignée en vert sur l'extrait de plan ci-joint)

à 130 mètres N.G.F. (zone surlignée en orange sur l'extrait de plan ci-joint).

Ces servitudes de protection radioélectrique contre les obstacles ont été instituées par décret (ci-joint l'extrait du plan FH 81 NTE 005, échelle 1/25 000).

2 - Liaison hertzienne : LA TOURLANDRY - GETIGNE

Cette infrastructure pour laquelle il n'existe pas de plan, est en service sur la commune. Elle a été approuvée par l'Agence Nationale des Fréquences.

La zone spéciale de dégagement est constituée par un couloir de 200 mètres de largeur, à l'intérieur duquel la servitude de hauteur à respecter pour toute construction nouvelle varie de:

115 m d'altitude N.G.F. (deux zone surlignées en orange sur la carte itinéraire n° FH 91 NA 629 ainsi que sur l'extrait de la carte IGN, ci-joints)

à 105 m d'altitude N.G.F. (petite zone surlignée en vert sur cette même carte itinéraire n° FH 91 NA 629 ainsi que sur ce même extrait de la carte IGN joints)

Cette liaison hertzienne relie les stations de :

LA TOURLANDRY (ANFR 049 022 0028 - coordonnées 47° 09' 10'' N - 00° 42' 01'' O) -
azimut 258° 25' vers GETIGNE EDF.

et GETIGNE EDF (ANFR 044 022 0073 - coordonnées 47° 03' 45'' N - 00° 50' 33'' O) -
azimut 78° 02' vers LA TOURLANDRY.

En cas de construction nouvelle de grande hauteur comme un silo, une éolienne ou bien dans la perspective d'une rehausse de construction existante, aux abords des zones de servitudes, veuillez nous consulter afin que ces obstacles ne soient pas implantés dans l'axe d'une liaison hertzienne.

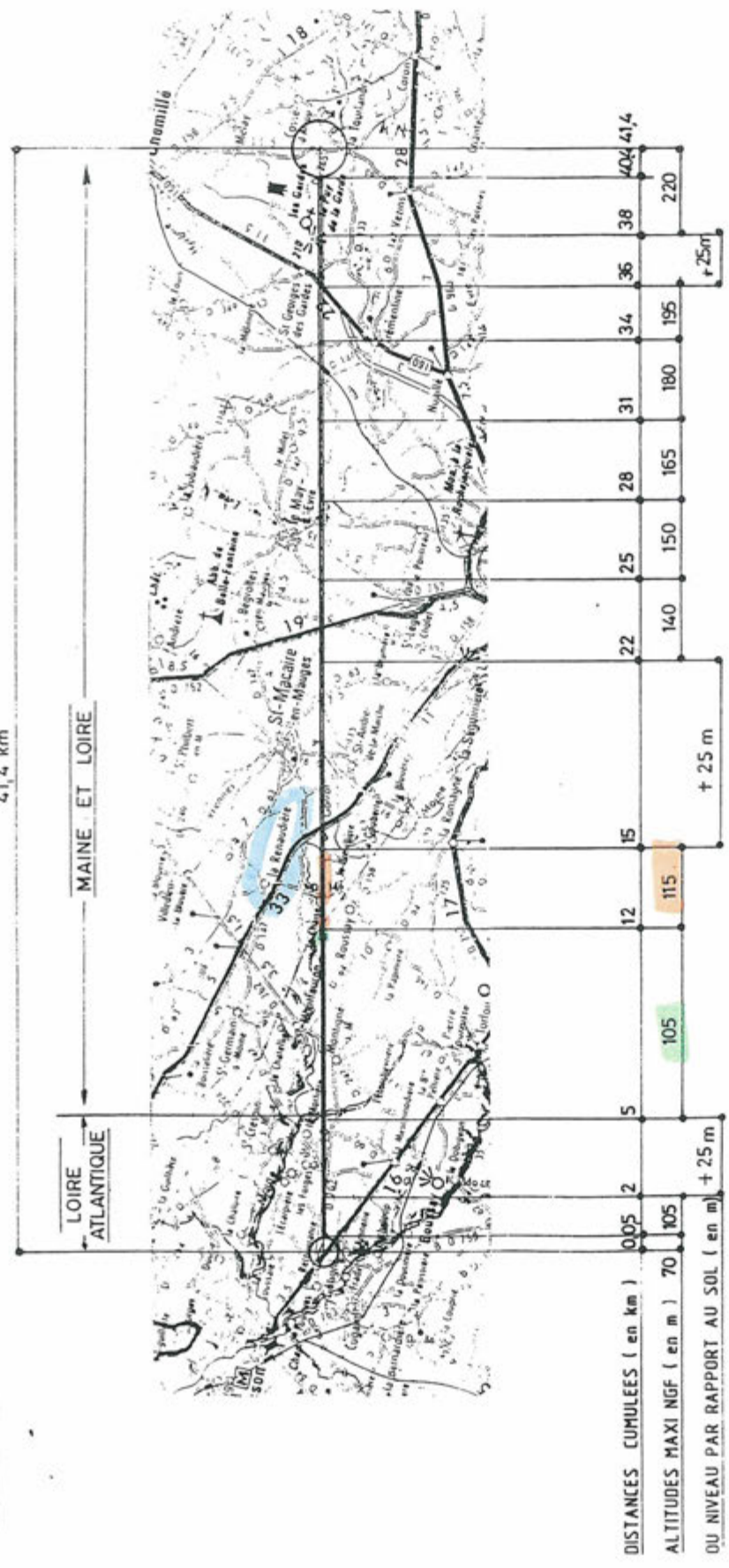
Service à consulter :

France Télécom U.P.R. Ouest
Service DA RCL / Servitudes
5 rue du Moulin de la Garde
BP 53149
44331 NANTES Cedex 3

GETIGNE

LA TOURLANDRY

41,4 km



LARGEUR DE LA ZONE SPECIALE DE DEGAGEMENT : 200m

LIAISON HERTZIENNE: MONNAIE - ST HERBLAIN

TRONÇON : GETIGNE - LA TOURLANDRY

ZONE SPECIALE DE DEGAGEMENT

ECHELLE : 1/250 000

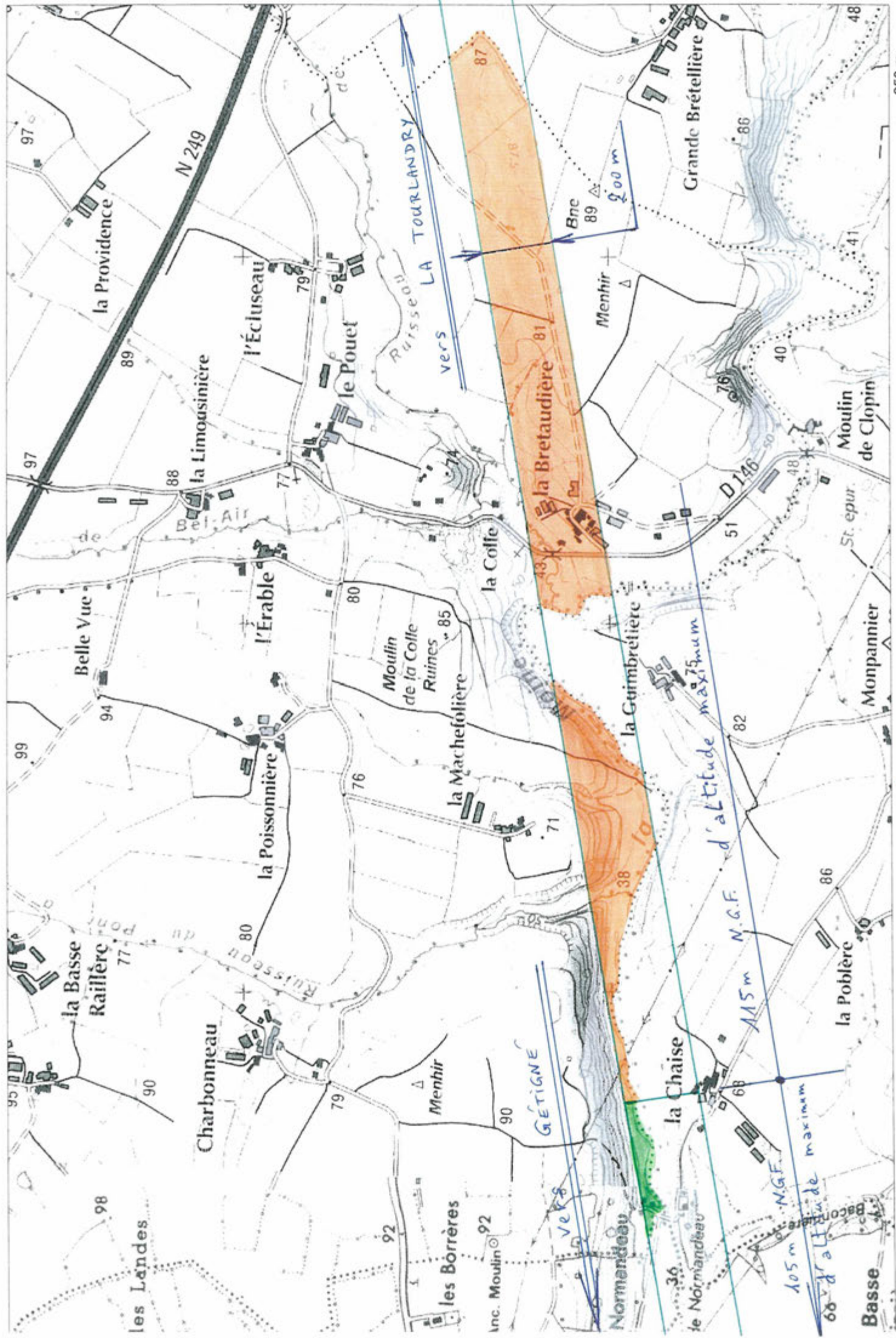
CARTE I.G.N. : 106 VAL DE LOIRE

Nantes le: 3 - 91

DOT N
FAISCEAUX
HERTZIENS

Dessine

FH 91 NA 629



Commune de : LA RENAUDIÈRE

Vers CHOLET

STATIONS

Saint GERMAIN sur MOINE

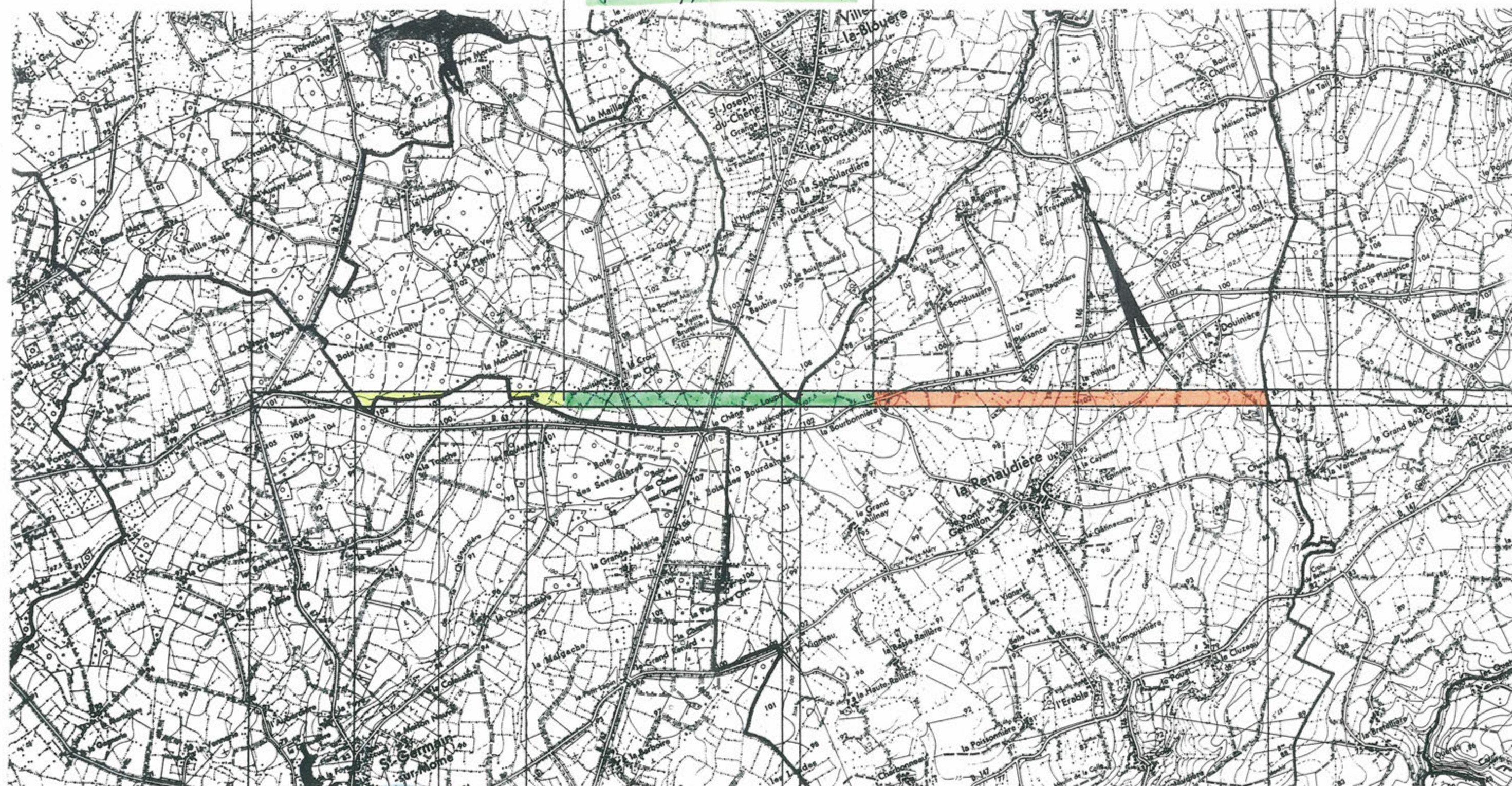
ALTITUDES MAXIMA N.G.F.

125m (N.G.F.)

130m (N.G.F.)

NIVEAU PAR RAPPORT AU SOL

25m
(par rapport au sol)



Extrait du plan FH 84 NTE 005

échelle = 1/25000

St GERMAIN
sur MOINE

LA RENAUDIERE

St GERMAIN sur
MOINE

LA RENAUDIERE

VILLEDIEU
LA BLOUERE

LA RENAUDIERE

St MACAIRE

IMUNES ET DEPARTEMENT INTERESSES



PT2.

Communauté de communes MOINE ET SEVRE

Commune de ROUSSAY

Pour ORANGE, les servitudes de type PT2 à prendre en compte pour le Plan Local d'Urbanisme concernent la liaison hertzienne suivante :

Liaison hertzienne : LA TOURLANDRY - GETIGNE

Cette infrastructure pour laquelle il n'existe pas de plan, est en service sur la commune. Elle a été approuvée par l'Agence Nationale des Fréquences.

La zone spéciale de dégagement est constituée par un couloir de 200 mètres de largeur, à l'intérieur duquel la servitude de hauteur à respecter pour toute construction nouvelle varie de:

115 m d'altitude N.G.F. (les deux parties surlignées en orange sur la carte itinéraire n° FH 91 NA 629 ainsi que sur l'extrait de la carte IGN, ci-joints)

à 105 m d'altitude N.G.F. (partie surlignée en vert sur cette même carte itinéraire n° FH 91 NA 629 ainsi que sur ce même extrait de la carte IGN joints)

Cette liaison hertzienne relie les stations de :

LA TOURLANDRY (ANFR 049 022 0028 - coordonnées 47° 09' 10'' N - 00° 42' 01'' O) -
azimut 258° 25' vers GETIGNE EDF.

et GETIGNE EDF (ANFR 044 022 0073 - coordonnées 47° 03' 45'' N - 00° 50' 33'' O) -
azimut 78° 02' vers LA TOURLANDRY.

En cas de construction nouvelle de grande hauteur comme un silo, une éolienne ou bien dans la perspective d'une rehausse de construction existante, aux abords des zones de servitudes, veuillez nous consulter afin que ces obstacles ne soient pas implantés dans l'axe d'une liaison hertzienne.

Service à consulter :

France Télécom U.P.R. Ouest
Service DA RCL / Servitudes
5 rue du Moulin de la Garde
BP 53149
44331 NANTES Cedex 3

GETIGNE

LA TOURLANDRY

41,4 km

LOIRE
ATLANTIQUE

MAINE ET LOIRE



DISTANCES CUMULEES (en km)	0,05	2	5	12	15	22	25	28	31	34	36	38	40,4	41,4
ALTITUDES MAXI NGF (en m)	70	105		105	115									
OU NIVEAU PAR RAPPORT AU SOL (en m)	+ 25 m													

LARGEUR DE LA ZONE SPECIALE DE DEGAGEMENT : 200m

LIAISON HERTZIENNE: MONNAIE - ST HERBLAIN

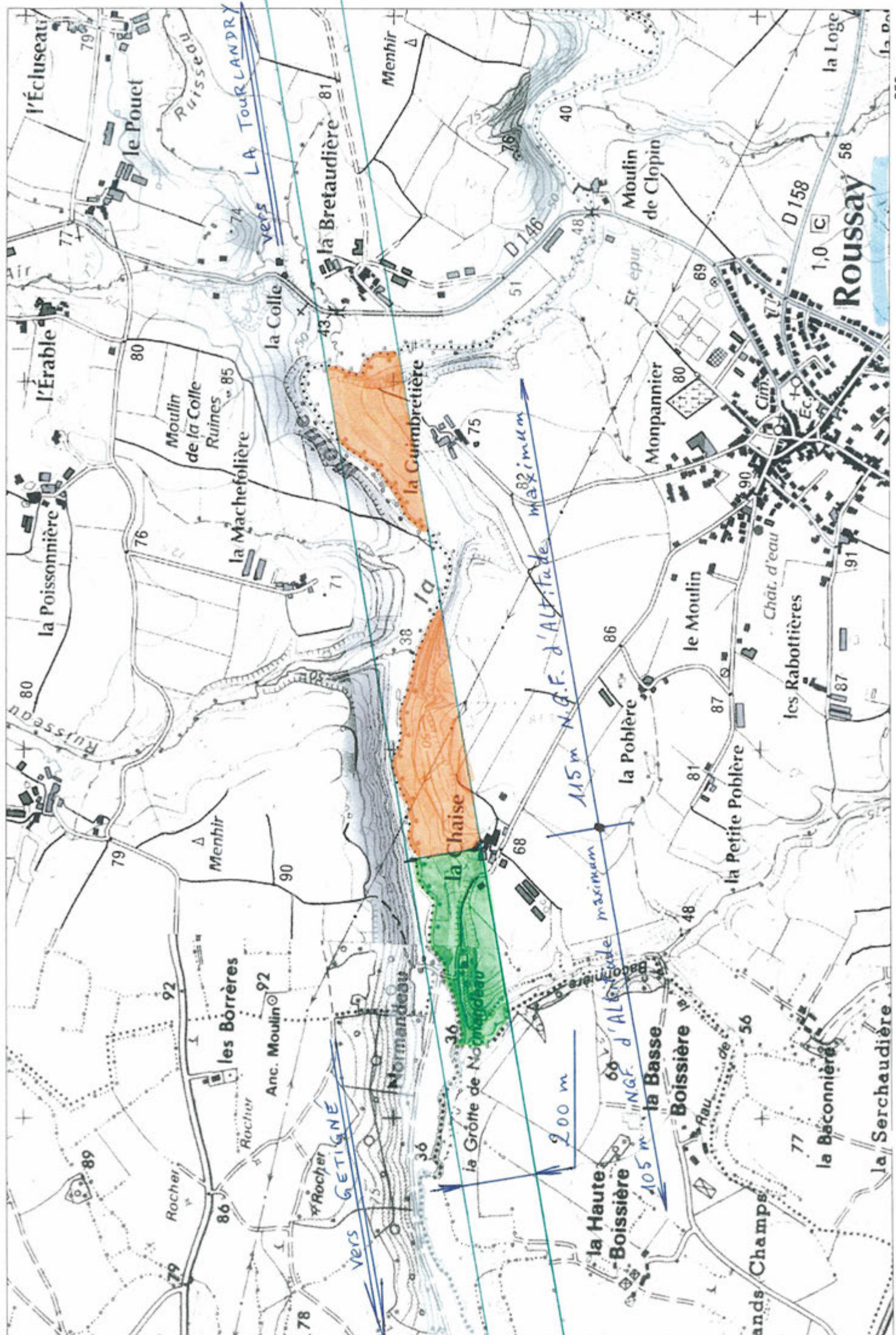
TRONÇON : GETIGNE - LA TOURLANDRY

ZONE SPECIALE DE DEGAGEMENT

ECHELLE: 1/250 000

CARTE I.G.N.: 106 VAL DE LOIRE

Nantes le: 3 - 91
DOT N
FAISCEAUX
HERTZIENS
Dessine
FH 91 NA 629



Commune de : Roussay



PT2.

Communauté de communes MOINE ET SEVRE

Commune de SAINT ANDRE DE LA MARCHE

Pour ORANGE, les servitudes de type PT2 à prendre en compte pour le Plan Local d'Urbanisme concernent les liaisons hertziennes suivantes :

1 - Liaison hertzienne : SAINT GERMAIN SUR MOINE - CHOLET

La zone spéciale de dégagement est constituée par un couloir de 100 mètres de large, dans l'azimut 113° 29', à l'intérieur duquel la servitude de hauteur à respecter pour toute construction nouvelle varie de :

135 mètres d'altitude N.G.F. (zone surlignée en vert sur l'extrait de plan ci-joint)

à 145 mètres d'altitude N.G.F. (zone surlignée en orange sur ce même extrait de plan joint).

Ces servitudes de protection radioélectrique contre les obstacles ont été instituées par décret (ci-joint l'extrait du plan FH 81 NTE 005, échelle 1/25 000).

2 - Liaison hertzienne : LA TOURLANDRY - GETIGNE

Cette infrastructure pour laquelle il n'existe pas de plan, est en service sur la commune. Elle a été approuvée par l'Agence Nationale des Fréquences.

La zone spéciale de dégagement est constituée par un couloir de 200 mètres de largeur, à l'intérieur duquel la servitude de hauteur à respecter pour toute construction nouvelle est de:

25 mètres par rapport au sol (trois zones surlignées en jaune sur la carte itinéraire n° FH 91 NA 629 ainsi que sur l'extrait de la carte IGN ci-joints)

Cette liaison hertzienne relie les stations de :

LA TOURLANDRY (ANFR 049 022 0028 - coordonnées 47° 09' 10'' N - 00° 42' 01'' O) -
azimut 258° 25' vers GETIGNE EDF.

et GETIGNE EDF (ANFR 044 022 0073 - coordonnées 47° 03' 45'' N - 00° 50' 33'' O) -
azimut 78° 02' vers LA TOURLANDRY.

En cas de construction nouvelle de grande hauteur comme un silo, une éolienne ou bien dans la perspective d'une rehausse de construction existante, aux abords des zones de servitudes, veuillez nous consulter afin que ces obstacles ne soient pas implantés dans l'axe d'une liaison hertzienne.

Service à consulter :

France Télécom U.P.R. Ouest
Service DA RCL / Servitudes
5 rue du Moulin de la Garde
BP 53149
44331 NANTES Cedex 3

GETIGNE

LA TOURLANDRY

41,4 km

LOIRE ATLANTIQUE

MAINE ET LOIRE



DISTANCES CUMULEES (en km)	0,05	2	5	12	15	22	25	28	31	34	36	38	40	41,4
ALTITUDES MAXI NGF (en m)	70	105		105	115		140	150	165	180	195	220		
OU NIVEAU PAR RAPPORT AU SOL (en m)	+ 25 m													

LARGEUR DE LA ZONE SPECIALE DE DEGAGEMENT : 200m

LIAISON HERTZIENNE: MONNAIE - ST HERBLAIN

TRONÇON : GETIGNE - LA TOURLANDRY

ZONE SPECIALE DE DEGAGEMENT

ECHELLE : 1/250 000

CARTE I.G.N. : 106 VAL DE LOIRE

Nantes le : 3 - 91

DOT N
FAISCEAUX
HERTZIENS

Dessine

FH 91 NA 629

vers SAINT GERMAIN SUR MOINE

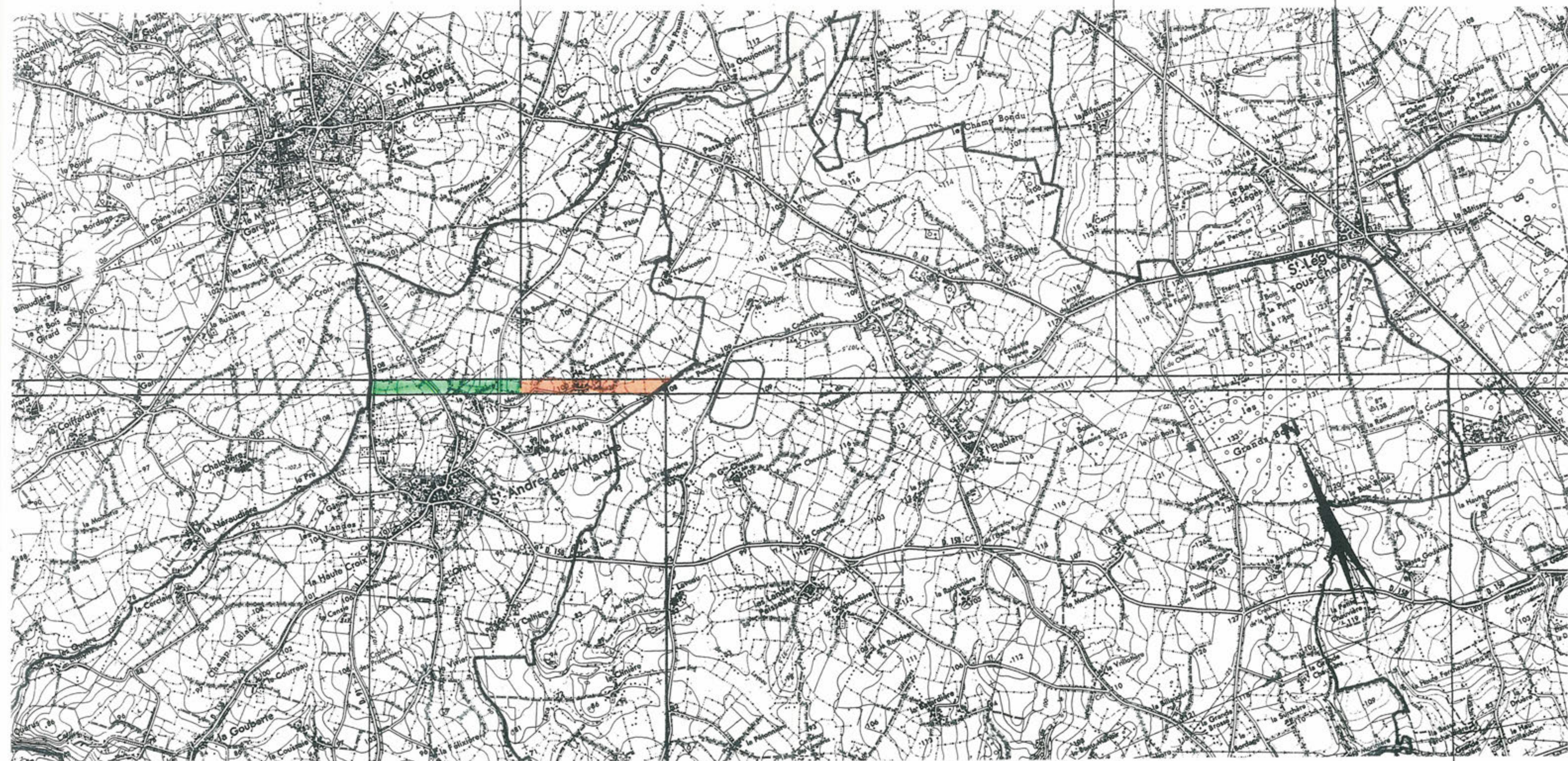
vers CHOLET

135 m (N.G.F.)

145 m (N.G.F.)

155 m

165 m



AIRE EN MAUGES

St ANDRE DE LA MARCHÉ

LA SEGUINIÈRE

49 MAINE ET LOIRE Pré: ANGERS

Extrait du plan FH 81 NTE 005
échelle: 1/25000

Communauté de communes MOINE ET SEVRE

Commune de SAINT MACAIRE EN MAUGES

Pour ORANGE, les servitudes de type PT2 à prendre en compte pour le Plan Local d'Urbanisme concernant les liaisons hertziennes suivantes :

1/ Liaison hertzienne : SAINT GERMAIN SUR MOINE - CHOLET

La zone spéciale de dégagement est constituée par un couloir de 100 mètres de large, dans l'azimut 113° 29', à l'intérieur duquel la servitude de hauteur à respecter pour toute construction nouvelle varie de :

130 mètres d'altitude N.G.F. (zone surlignée en orange sur l'extrait de plan ci-joint)

à 135 mètres d'altitude N.G.F. (zone surlignée en vert sur ce même extrait de plan joint).

Ces servitudes de protection radioélectrique contre les obstacles ont été instituées par décret (ci-joint l'extrait du plan FH 81 NTE 005, échelle 1/25 000).

2 - Liaison hertzienne : LA TOURLANDRY - GETIGNE

Cette infrastructure pour laquelle il n'existe pas de plan, est en service sur la commune. Elle a été approuvée par l'Agence Nationale des Fréquences.

La zone spéciale de dégagement est constituée par un couloir de 200 mètres de largeur, à l'intérieur duquel la servitude de hauteur à respecter pour toute construction nouvelle varie de:

140 mètres d'altitude N.G.F. (petite zone surlignée en vert sur la carte itinéraire n° FH 91 NA 629 ainsi que sur l'extrait de la carte IGN, ci-joints)

à 25 mètres par rapport au sol (deux longues zones surlignées en jaune sur cette même carte itinéraire n° FH 91 NA 629 ainsi que sur ce même extrait de la carte IGN joints)

puis à 115 mètres d'altitude N.G.F. (petite zone surlignée en orange, toujours sur cette même carte itinéraire n° FH 91 NA 629 ainsi que sur ce même extrait de la carte IGN joints)

Cette liaison hertzienne relie les stations de :

LA TOURLANDRY (ANFR 049 022 0028 - coordonnées 47° 09' 10'' N - 00° 42' 01'' O) -
azimut 258° 25' vers GETIGNE EDF.

et GETIGNE EDF (ANFR 044 022 0073 - coordonnées 47° 03' 45'' N - 00° 50' 33'' O) -
azimut 78° 02' vers LA TOURLANDRY.

En cas de construction nouvelle de grande hauteur comme un silo, une éolienne ou bien dans la perspective d'une rehausse de construction existante, aux abords des zones de servitudes, veuillez nous consulter afin que ces obstacles ne soient pas implantés dans l'axe d'une liaison hertzienne.

Service à consulter :

France Télécom U.P.R. Ouest
Service DA RCL / Servitudes
5 rue du Moulin de la Garde
BP 53149
44331 NANTES Cedex 3

LA TOURLANDRY

GETIGNE

41,4 km

MAINE ET LOIRE

LOIRE ATLANTIQUE



DISTANCES CUMULEES (en km)	0,05	2	5	12	15	22	25	28	31	34	36	38	40,4	41,4
ALTITUDES MAXI NGF (en m)	70	105	105	115	115	140	140	150	165	180	195	220	220	220
OU NIVEAU PAR RAPPORT AU SOL (en m)	+25 m	+25 m	+25 m	+25 m	+25 m	+25 m	+25 m	+25 m	+25 m	+25 m	+25 m	+25 m	+25 m	+25 m

LARGEUR DE LA ZONE SPECIALE DE DEGAGEMENT : 200m

LIAISON HERTZIENNE: MONNAIE - ST HERBLAIN

TRONÇON : GETIGNE - LA TOURLANDRY

ZONE SPECIALE DE DEGAGEMENT

ECHELLE: 1/250 000

CARTE I.G.N.: 106 VAL DE LOIRE

Nantes le: 3 - 91

DOT N
FAISCEAUX
HERTZIENS

Dessine

FH 91 NA 629

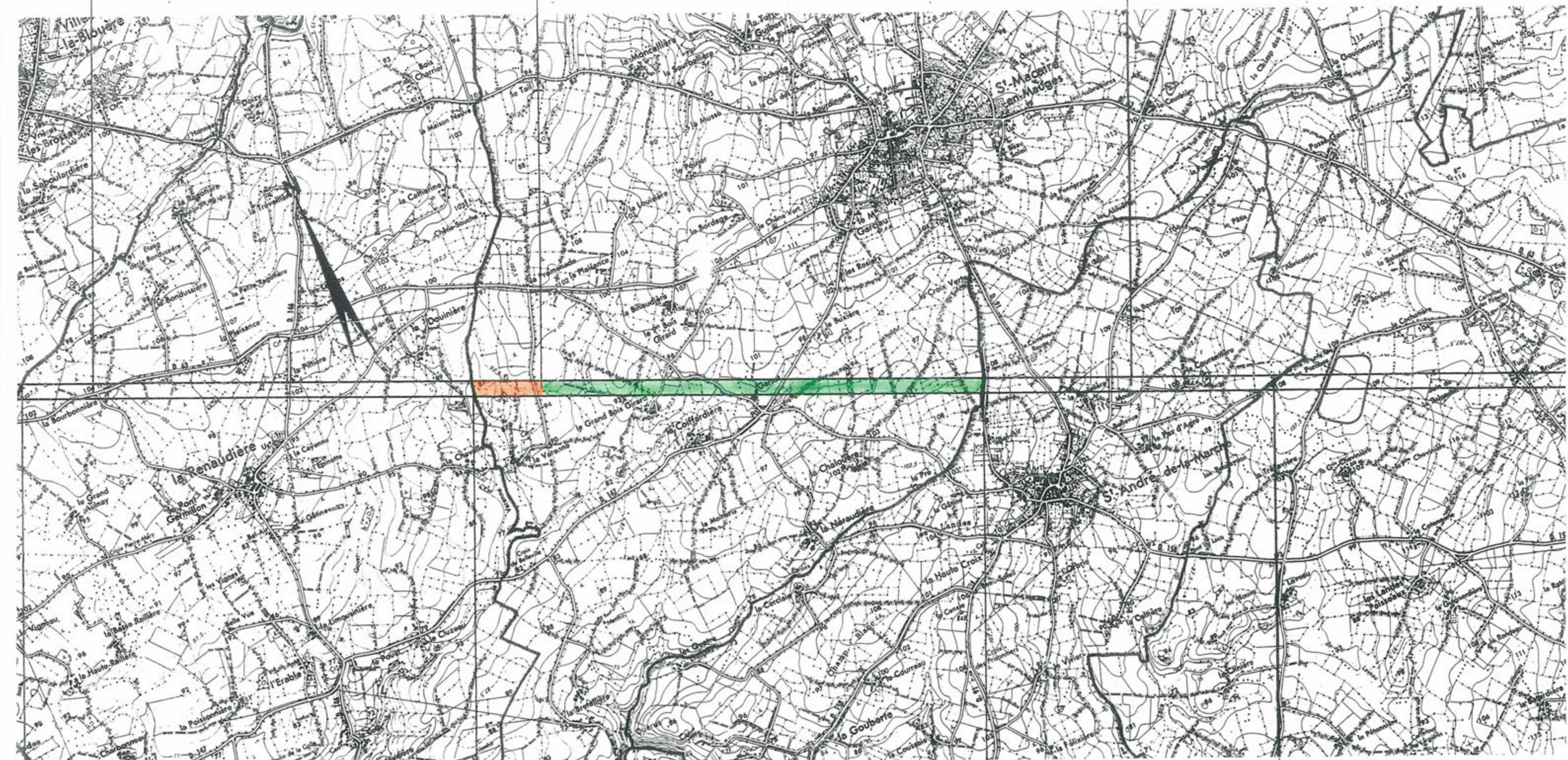
Vers SAINT GERMAIN SUR MOINE

Vers CHOLET

130 m (N.G.F.)

135 m (N.G.F.)

145 m



NEU
QUERE

LA RENAUDIERE

ST MACAIRE EN MAUGES

ST ANDRE DE LA MARCHÉ

Extrait du plan FH 81 NTE 005

49 MAINE ET LOIRE Pré: ANGERS

éch: 1/25000



PT2 -

Communauté de communes MOINE ET SEVRE

Commune de MONTFAUCON - MONTIGNE

Pour ORANGE, les servitudes de type PT2 à prendre en compte pour le Plan Local d'Urbanisme concernent la liaison hertzienne suivante :

Liaison hertzienne : LA TOURLANDRY - GETIGNE

Cette infrastructure pour laquelle il n'existe pas de plan, est en service sur la commune. Elle a été approuvée par l'Agence Nationale des Fréquences.

La zone spéciale de dégagement est constituée par un couloir de 200 mètres de largeur, à l'intérieur duquel la servitude de hauteur à respecter pour toute construction nouvelle est de :

105 m d'altitude N.G.F. (partie surlignée en vert sur la carte itinéraire n° FH 91 NA 629 ainsi que sur l'extrait de la carte IGN, ci-joints)

Cette liaison hertzienne relie les stations de :

LA TOURLANDRY (ANFR 049 022 0028 - coordonnées 47° 09' 10'' N - 00° 42' 01'' O) -
azimut 258° 25' vers GETIGNE EDF.

et GETIGNE EDF (ANFR 044 022 0073 - coordonnées 47° 03' 45'' N - 00° 50' 33'' O) -
azimut 78° 02' vers LA TOURLANDRY.

En cas de construction nouvelle de grande hauteur comme un silo, une éolienne ou bien dans la perspective d'une rehausse de construction existante, aux abords des zones de servitudes, veuillez nous consulter afin que ces obstacles ne soient pas implantés dans l'axe d'une liaison hertzienne.

Service à consulter :

France Télécom U.P.R. Ouest
Service DA RCL / Servitudes
5 rue du Moulin de la Garde
BP 53149
44331 NANTES Cedex 3

LOIRE
ATLANTIQUE

MAINE · ET · LOIRE



LIAISON HERTZIENNE: MONNAIE - ST HERBLAIN

TRONCON : GETIGNE - LA TOURLANDRY

ZONE SPECIALE DE DEGAGEMENT

ECHELLE: 1/250 000

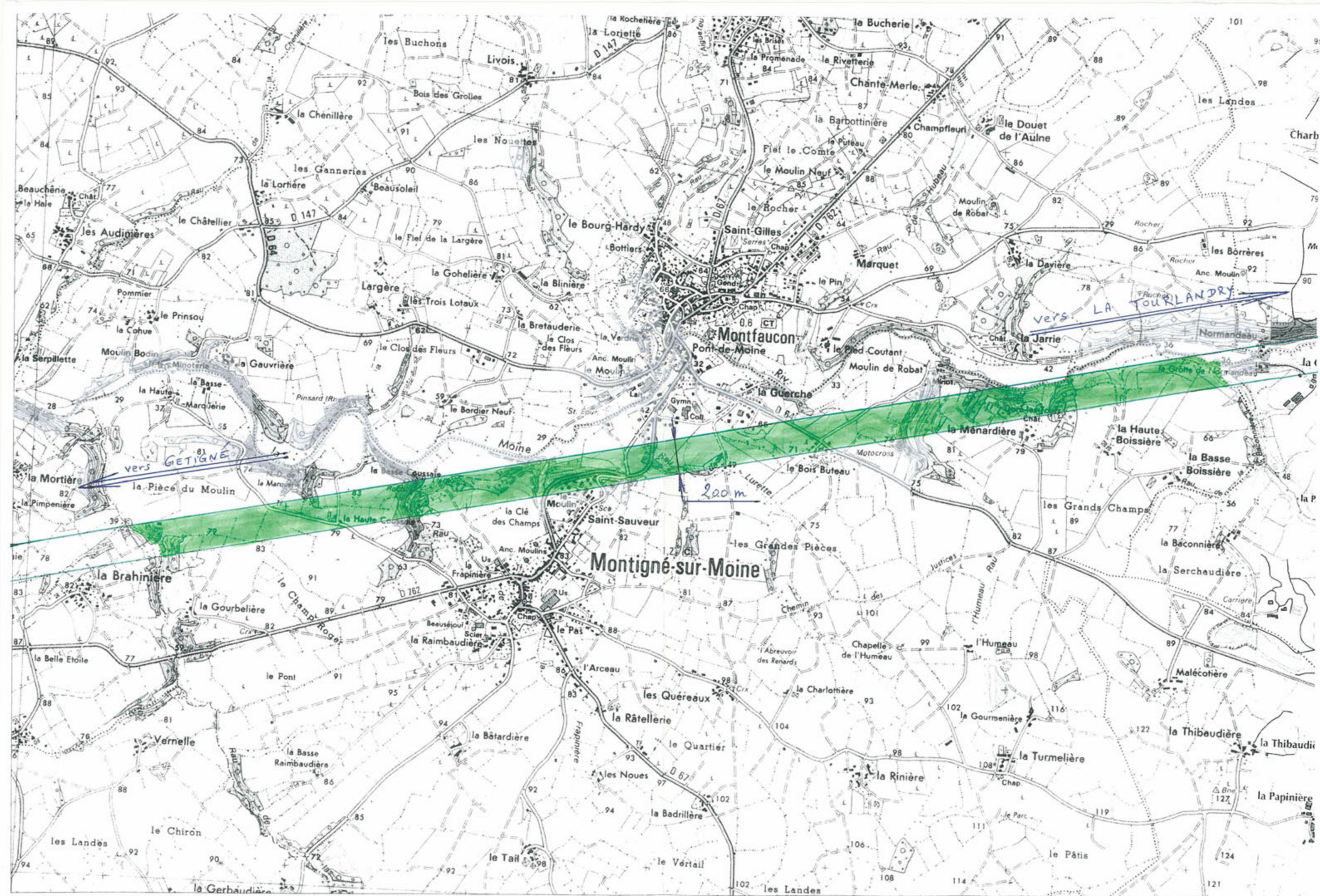
CARTES I.G.N.: 106 VAL DE LOIRE

Nantes le: 3 - 91

DOT R N
FAISCEAUX
HERTZIENS

Dessine

FIH 91 NA 629



Commune de MONTFAUCON - MONTIGNÉ

500 m

Communauté de communes MOINE ET SEVRE

Commune de SAINT ANDRE DE LA MARCHE

Le câble régional 49 230 03 relie le central téléphonique de Saint Macaire en Mauges au central téléphonique de La Romagne.

En provenance de Saint Macaire en Mauges, ce câble est tout d'abord posé en pleine terre le long de la route du Pré Gautier jusqu'à la Route Départementale RD 91. Puis, il est posé en conduite le long de cette RD 91 sur environ 150 mètres. Toujours le long de cette RD 91, il se retrouve à nouveau posé en pleine terre jusqu'au niveau du lieu-dit « Beau Soleil » puis du début de la rue du Calvaire. Le câble est ensuite posé en conduite pour continuer son trajet le long de la RD 91, le long de la RD 158, de la rue de La Coussaie avec une petite incursion dans la rue de Beauséjour. A la sortie de la Z.I. « Actipôle Atlantique », toujours le long de cette rue de La Coussaie, le câble termine alors son parcours posé en pleine terre en direction du lieu-dit « La Mauraie » puis à travers champs, rejoignant la RD 91 un peu avant de passer le pont sur la Moine, poursuivant ainsi son parcours sur le territoire de la commune voisine de La Romagne.

Sur l'extrait de notre plan itinéraire ci-joint, j'ai surligné en orange le parcours du câble lorsqu'il est posé en pleine terre et je l'ai surligné en vert lorsqu'il est posé en conduite.

Commune de :

SAINT ANDRÉ DE LA MARCHE

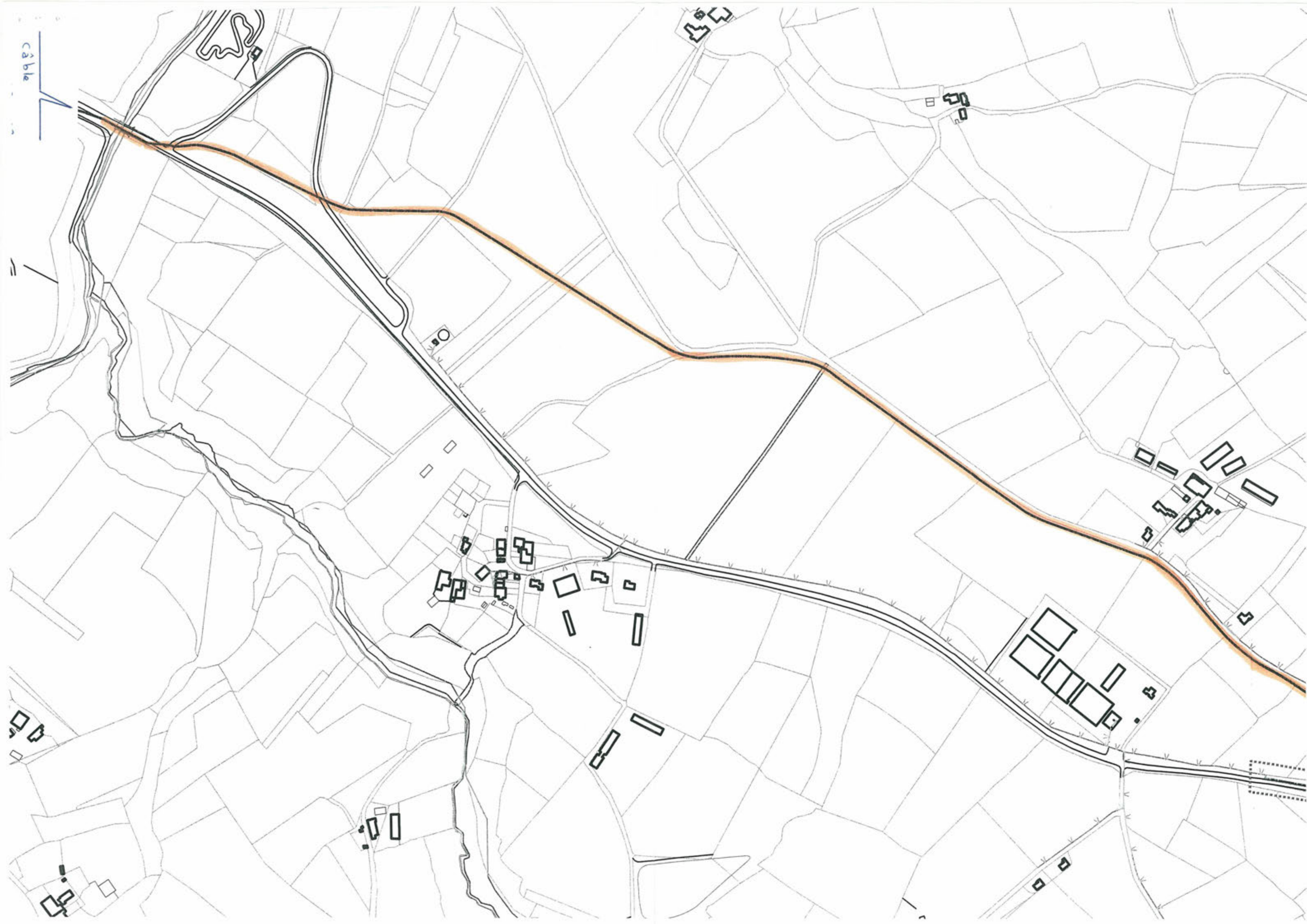
 câble posé en pleine terre

 câble posé en conduite





câble
49-230-03





PT3 -

Communauté de communes MOINE ET SEVRE

Commune de SAINT CRESPIN SUR MOINE

Le câble régional 49 71 relie le central téléphonique de Saint Crespin sur Moine au central téléphonique de Saint Germain sur Moine.

Au départ du lieu-dit « La Tuilerie », ce câble est posé en conduite dans la toute première partie de son parcours, transitant le long de la Route Départementale RD 223 puis de la RD 64. Toujours le long de cette RD 64, le câble est ensuite posé en pleine terre pour rejoindre le territoire de la commune voisine de Saint Germain sur Moine après le passage de la rivière de La Chenillère.

Sur l'extrait de notre plan itinéraire ci-joint, j'ai surligné en vert le parcours du câble lorsqu'il est posé en conduite et je l'ai surligné en orange lorsqu'il est posé en pleine terre.

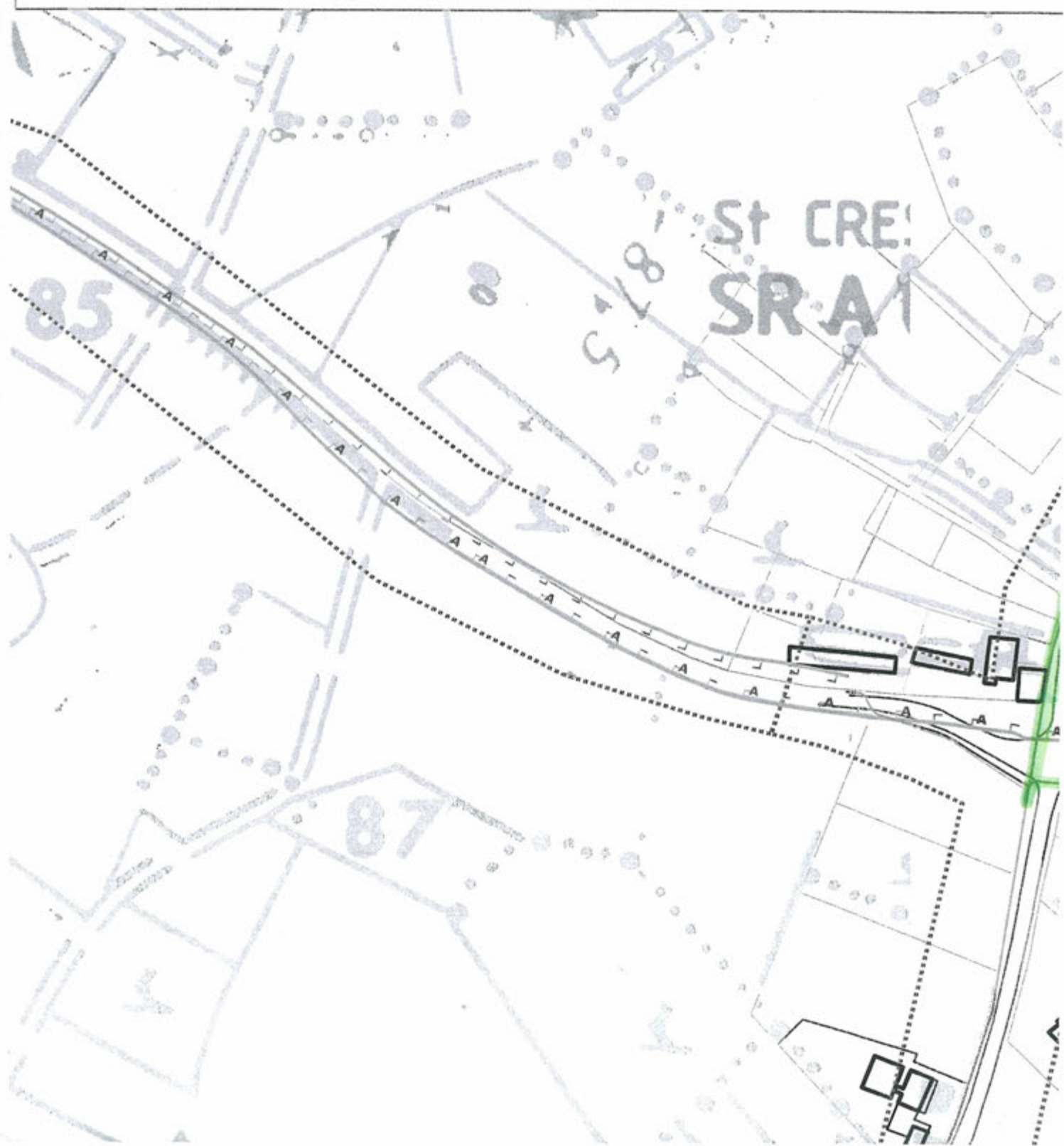


Commune de:

SAINT CRESPIEN SUR MOINE

 câble posé en pleine terre

 câble posé en conduite



câble 49-71

SCR

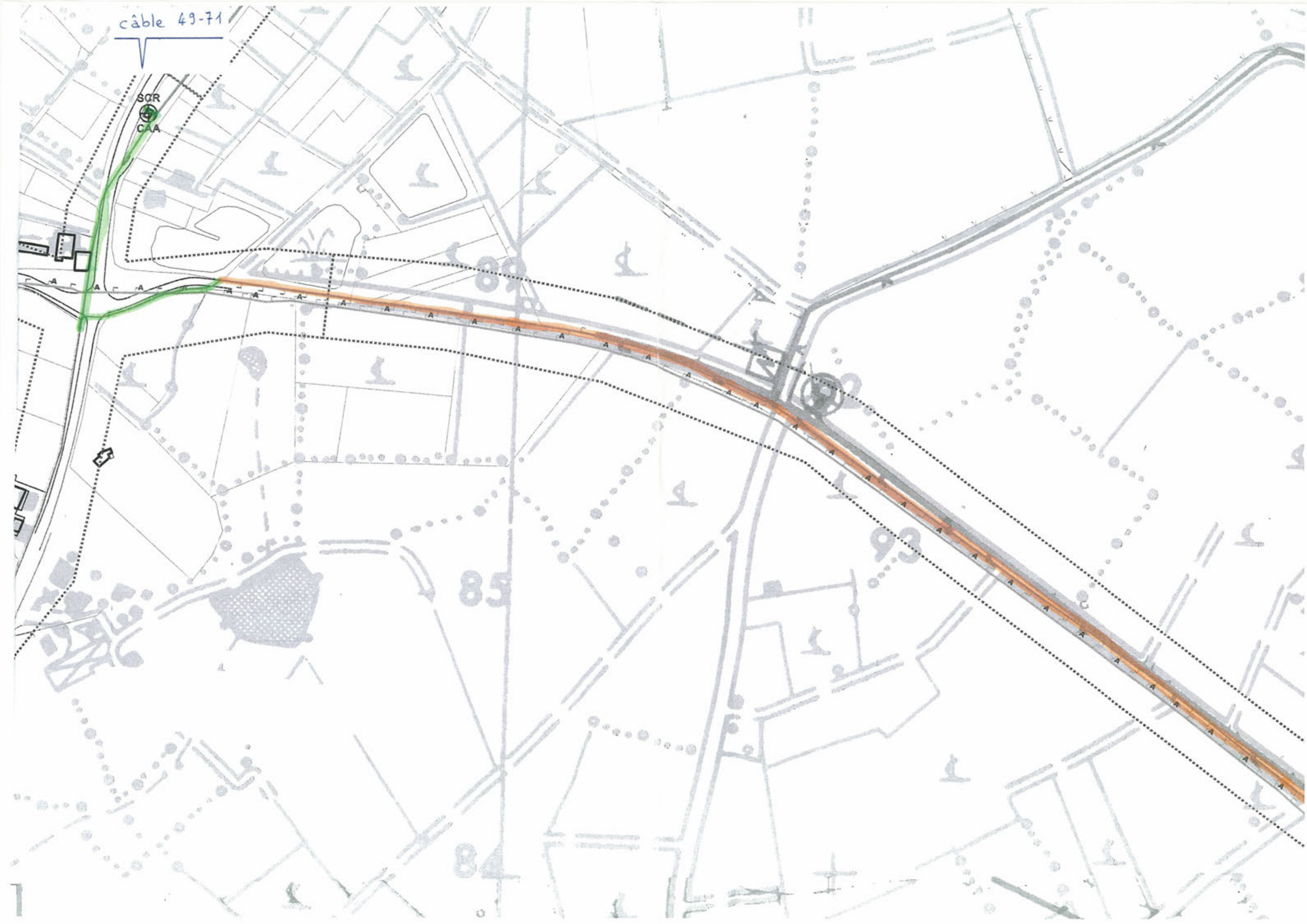
CAA

89

93

85

84





Communauté de communes MOINE ET SEVRE

Commune de SAINT GERMAIN SUR MOINE

Le câble régional 49 71 relie le central téléphonique de Saint Germain sur Moine au central téléphonique de Saint Crespin sur Moine.

Ce câble est tout d'abord posé en conduite dans la partie urbaine de son parcours transitant le long de la rue des Mauges. Après avoir traversé le territoire de la commune voisine de Montfaucon-Montigné, ce câble rejoint à nouveau Saint Germain sur Moine par la rue des Vieux Moulins. Toujours posé en conduite, il longe ensuite la Route Départementale RD 64 jusqu'au niveau du stade. C'est posé en pleine terre qu'il termine son trajet le long de cette RD 64 rejoignant la commune de Saint Crespin sur Moine après le passage de la rivière de La Chenillère.

Sur l'extrait de notre plan itinéraire ci-joint, j'ai surligné en vert le parcours du câble lorsqu'il est posé en conduite et je l'ai surligné en orange lorsqu'il est posé en pleine terre.

Commune de :

SAINT GERMAIN SUR MOINE

 câble posé en pleine terre

 câble posé en conduite

84



le Châte

câble 49-71

Gallivard

82

81

85

R-49-285-C03

le Moulin Neuf

85

Pyl.

BMX
2019

câble 49-71

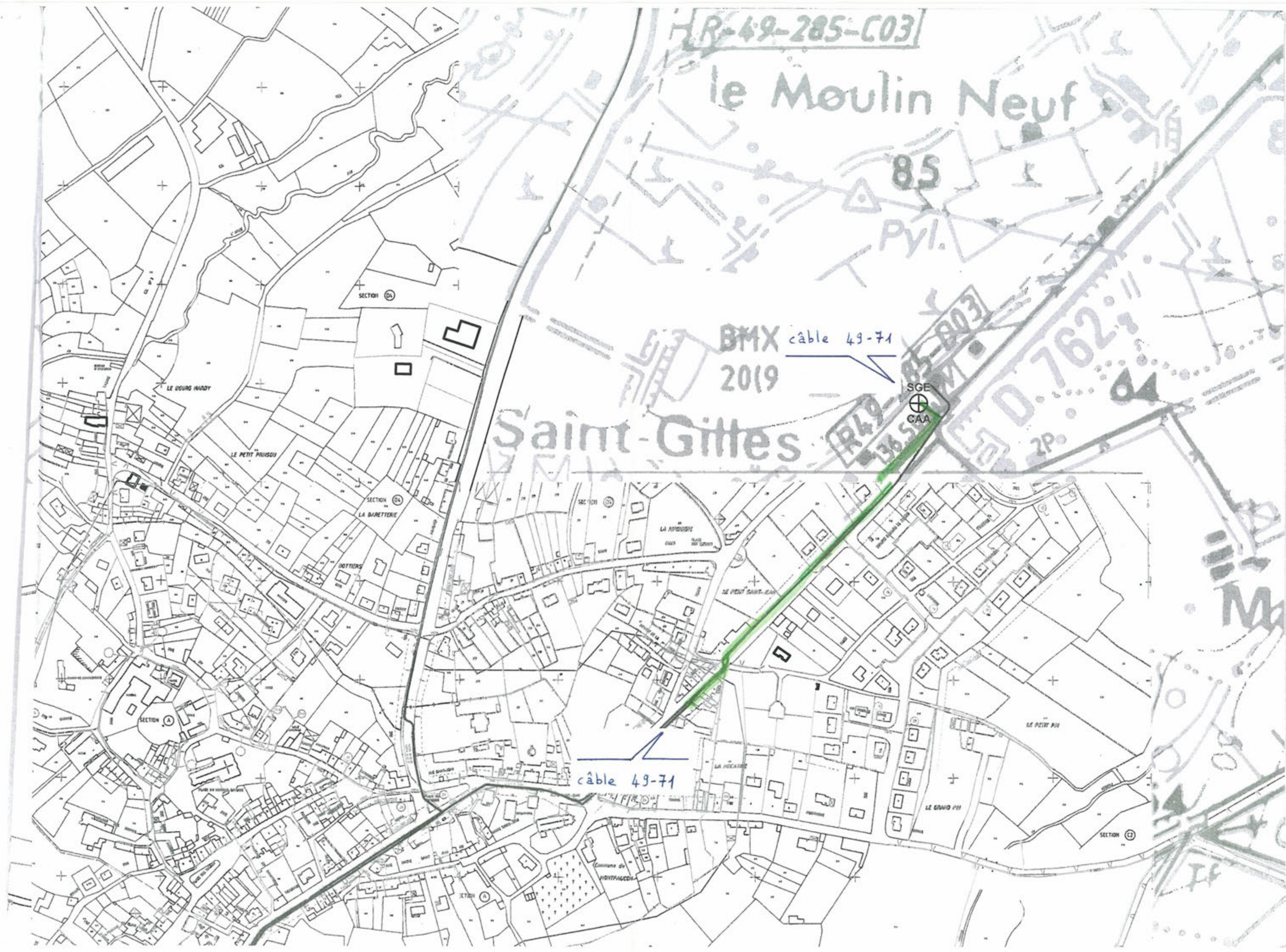
SGE
CAA

Saint-Gilles

R-49-285-C03
36.5

ED 762
2P

câble 49-71





Communauté de communes MOINE ET SEVRE

Commune de SAINT MACAIRE EN MAUGES

Deux câbles sensibles traversent le territoire de la commune de Saint Macaire en Mauges. Vous trouverez ci-joint un extrait de notre plan itinéraire sur lequel j'ai surligné en vert le parcours de ces câbles lorsqu'ils sont posés en conduite et surligné en orange le parcours de ceux-ci lorsqu'ils sont posés en pleine terre. Vous y noterez :

1 - Le câble à fibres optiques du réseau régional 49 - 230 - 03, reliant le central téléphonique de Saint Macaire en Mauges au central téléphonique de La Romagne. Celui-ci est tout d'abord posé en conduite dans la partie urbaine de son parcours, transitant notamment Rue Jeanne d'Arc, Rue du Commerce, Rue de Bretagne, Rue du Maréchal Leclerc, Rue Espetven puis Route de Roussay. Après le lieu-dit « Les Rosiers », le câble est alors posé en pleine terre à travers champs prolongeant son trajet sur le territoire de la commune voisine de Saint André de la Marche au niveau du lieu-dit « Le Pré Gautier ».

2 - Le câble à fibres optiques du réseau régional 49 - 230 - 04, reliant le central téléphonique de Saint Macaire en Mauges au central téléphonique d'Andrézé. Celui-ci est tout d'abord posé en conduite dans la partie urbaine de son parcours, transitant notamment Rue Jeanne d'Arc, Rue du Commerce, Place Sainte Marguerite puis Rue d'Anjou. Ensuite, le câble quitte le bord de la Route Départementale RD 91 pour être posé en pleine terre à travers champs rejoignant, à proximité du lieu-dit « La Félixière » le chemin rural conduisant vers le village de « Bouzanne ». Toujours posé en pleine terre, le câble poursuit son trajet sur le territoire de la commune voisine d'Andrézé à proximité du lieu-dit « La Chapellerie ».

Commune de :

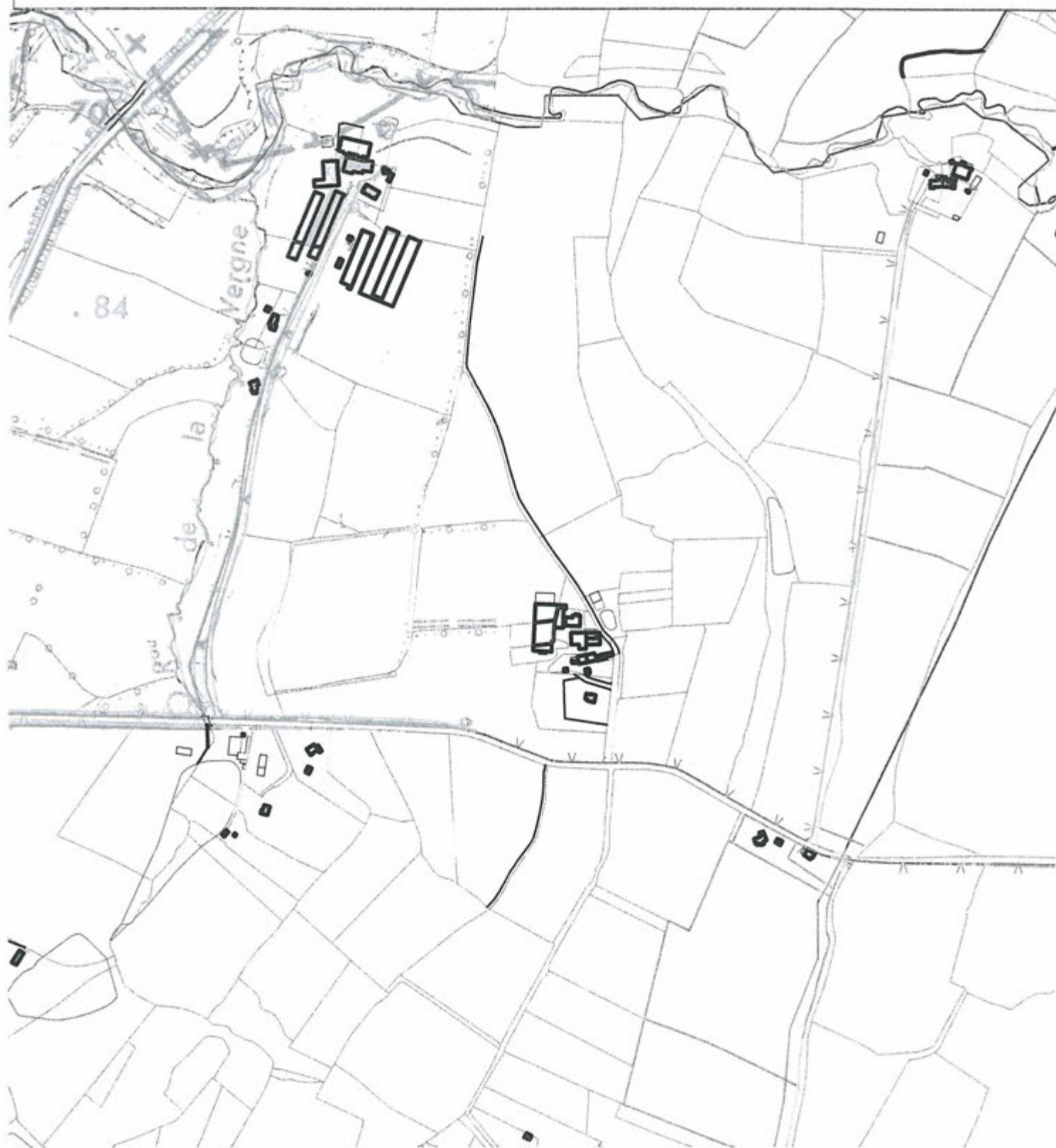
SAINT MACAIRE EN MAUGES



câble posé en pleine terre



câble posé en conduite





câble
49-230-03

câbles :
- 49-230-03
- 49-230-04



cable
49-230-04



PT3 -

Communauté de communes MOINE ET SEVRE

Commune de TORFOU

Le câble régional 49 157 relie le central téléphonique de Torfou au central téléphonique de La Romagne.

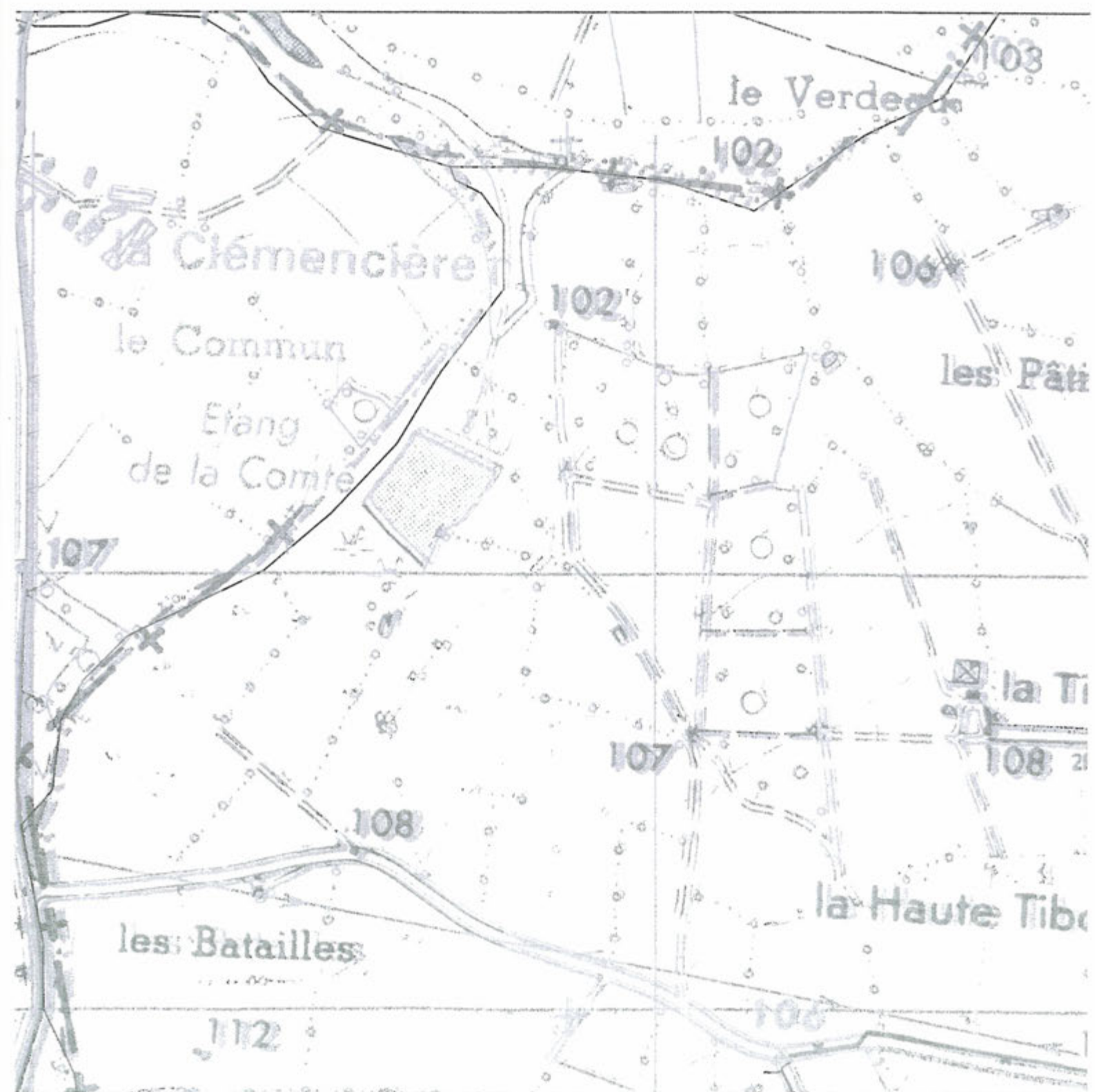
Ce câble est posé en conduite dans la partie urbaine de son parcours transitant notamment le long de la rue de la Mairie, de la rue Griffon puis de la Voie Communale n° 2. Au-delà de la Zone d'activités du Motreau, le câble est ensuite posé en pleine terre pour rejoindre le territoire de la commune voisine de La Romagne en continuant tout d'abord à suivre cette Voie Communale n° 2 puis en poursuivant son trajet le long de la Route Départementale RD 753.

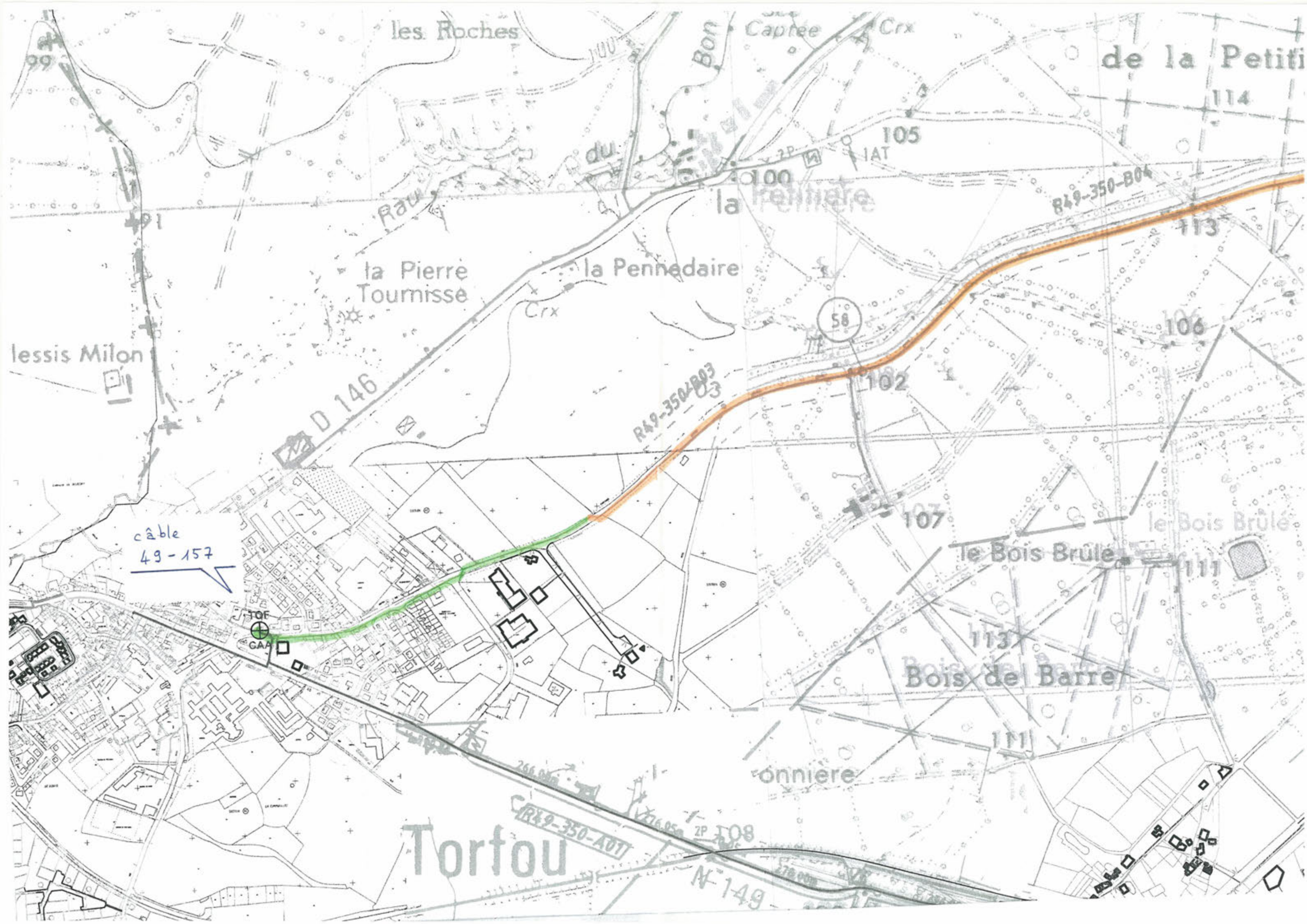
Sur l'extrait de notre plan itinéraire ci-joint, j'ai surligné en vert le parcours du câble lorsqu'il est posé en conduite et je l'ai surligné en orange lorsqu'il est posé en pleine terre.



Commune de : **TORFOU**

 câble posé en pleine terre
 câble posé en conduite





les Roches

de la Petiti

114

105

la Pennedaire

la Pierre
Tourmisse

la Pennedaire

113

106

102

107

le Bois Brûlé

111

Bois de Barre

onniere

Tortou

N 149

lessis Milon

D 146

câble
49-157

TOF
GAP

R49-350-A01

108

